

peuples autochtones à l'intérieur du système de l'ONU, ce qui est un autre objectif important de la Décennie internationale.

La réforme des Nations Unies

Plus de 50 ans après la création de l'Organisation des Nations Unies, le phénomène de la mondialisation confronte l'ONU à des défis et à des pressions que n'auraient pas imaginés ses fondateurs. À l'aube du XXI^e siècle, le Canada estime qu'il faut réinventer et non pas seulement restructurer l'ONU afin d'assurer sa crédibilité et sa pertinence dans la vie des gens.

Le document *Renouveler les Nations Unies : Un programme de réformes*, présenté par le secrétaire général Kofi Annan à l'Assemblée générale en juillet 1997, contient les propositions de réforme

les plus vastes et les plus ambitieuses des 54 années de l'Organisation. Le processus en cours devrait contribuer à renforcer la crédibilité et l'efficacité des Nations Unies. La contribution du Canada à ce processus de réforme vise prioritairement à rendre l'ONU plus efficace et pas uniquement moins coûteuse. Les efforts du Canada consistent, entre autres, à simplifier le fonctionnement des services qui s'occupent de développement au Secrétariat de l'ONU, à renforcer le Conseil économique et social, et à réduire les chevauchements des institutions spécialisées des Nations Unies. Ils visent en outre à examiner les fonds et les programmes de l'ONU en vue d'assurer une meilleure coordination de leurs activités sur le terrain, et à rationaliser l'appareil de l'ONU dans les domaines économiques et sociaux de sorte que les sommes dégagées par une plus grande efficacité puissent être mises au service des activités de développement de l'Organisation.



Photo ACDI : Roger LeMoyne